



## Communiqué de presse

Amiens, le 2 juillet 2018

### Commission permanente du 2 juillet 2018 Principales décisions

Chaque mois, le Conseil départemental délibère sur un certain nombre de sujets.

#### Insertion

##### **- Soutien à l'insertion des jeunes**

- Subvention de 2 120 € à la Mission locale pour ses ateliers autour de la revalorisation personnelle à destination de 18 jeunes.
- Subvention de 5 000 € à l'Association des cadets de la gendarmerie nationale pour son action de promotion des valeurs de la citoyenneté auprès des jeunes lycéens, ses projets collectifs en matières d'environnement, de découverte des métiers de la sécurité, d'aide à l'orientation professionnelle

#### Personnes âgées

##### **- Aide aux travaux d'adaptation du logement pour le maintien à domicile**

7 636 € d'aides attribuées à 6 foyers.

##### **- Financement des services d'aide à domicile**

En 2016 le Département a lancé un appel à candidatures à destination des services d'aide à domicile pour restructurer l'offre de services et améliorer sa qualité. Début 2018, le Département a contractualisé avec 11 services. Au-delà des participations horaires du Département pour chaque prestation (APA, aide ménagère, PCH), la contractualisation prévoit un complément de financement pour la réalisation de certaines missions. En 2018 une enveloppe de 300 000 € est ainsi répartie entre les 11 services partenaires.

## **- Financement des actions de prévention dans les résidences autonomie**

La Somme compte 11 résidences autonomie, qui accueillent des personnes âgées majoritairement autonomes. La loi d'adaptation de la société au vieillissement a créé un forfait autonomie, une aide financière apportée aux résidences autonomie pour leurs actions de prévention : maintien des facultés physiques, cognitives, sensorielles, motrices, psychiques, nutrition, mémoire, sommeil, activités physiques, équilibre et prévention des chutes, etc. Le forfait autonomie est financé par une contribution annuelle de la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et versé par le Département aux résidences en fonction de leur nombre de places, sous réserve de la conclusion d'un contrat d'objectifs et de moyens. En 2018, 41 288 € sont répartis entre les résidences.

## **Environnement**

### **- Aménagement d'un parcours de découverte des oiseaux à Cléry-sur-Somme**

Le Département va prochainement réaliser l'aménagement du parcours de découverte des oiseaux à Cléry-sur-Somme avec l'accueil de public encadré (scolaires, groupes), sur un site répertorié comme zone importante pour la conservation des oiseaux. Le sentier piéton disposera d'observatoires intégrés. Pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les propriétés communales situées sur l'étang de haut, le Département doit signer un bail emphytéotique administratif avec la commune de Cléry-sur-Somme (2 parcelles, 4 hectares).

## **Politique territoriale**

Sur la période 2017-2020, le Département consacre 32 M€ aux projets des communes et intercommunalités pour le cadre de vie des habitants.

- Soutien à 5 projets portés par les communautés de communes du Grand Roye, du Territoire Nord Picardie et du Val de Somme pour un montant total de subventions de 154 471 €
- Subvention de 71 233 € à la communauté de communes Somme Sud Ouest pour le prolongement de la voie verte de Oisemont à Rambures.
- Subvention de 20 801 € à la communauté d'agglomération Amiens Métropole pour la création d'un chemin piéton/vélo entre Camon et Lamotte-Brebière.
- Soutien à 19 projets communaux pour un montant total de subvention de 111 420 €

## **Aménagement du territoire**

### **- Aménagement de la frange nord de Quend-Plage-les-Pins**

Subvention de 52 000 € au syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard pour des acquisitions foncières dans le cadre du projet d'aménagement de la frange nord de Quend-Plage-les-Pins (création d'une ZAC)

### **- Véloroute Vallée de Somme : achèvement de la section Amiens – Abbeville**

- Engagement de 400 000 € pour réaliser dès 2018 les travaux d'aménagement de la véloroute Vallée de Somme sur la section Epagnette/Abbeville et ainsi finaliser dès cette année l'itinéraire Amiens - Abbeville.

## **- Avenir du baliseur Somme II**

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par le Département en 2016 n'a pas permis de trouver de nouvel exploitant pour le baliseur Somme II à partir d'avril 2017, date à laquelle le syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard (SMBS GLP) l'a restitué au Département.

Les opérations de carénage effectuées sur le navire par le Département à l'été 2017 ont révélé une dégradation importante de sa charpente bois liée à de nouvelles attaques fongiques, moins de 10 ans après sa restauration effectuée à Lorient de 2007 à 2009. Sa remise en navigation comme bateau à passagers nécessite l'engagement d'une nouvelle restauration qui occasionnera des investissements très lourds que le Département n'est pas en mesure de mobiliser avant 2022, malgré le soutien financier que l'État est disposé à lui accorder au titre des Monuments Historiques. Cette restauration doit par ailleurs être envisagée dans la perspective d'une remise en exploitation du navire, et doit donc s'appuyer sur l'engagement fort d'un opérateur, y compris sur le plan financier.

Pour limiter la progression des dégradations dans l'intervalle, le Département, en accord avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), va mettre dès l'été 2018 le navire au sec et sous abri au chantier naval Bernard de Saint-Vaast-la-Hougue où il fera l'objet d'un traitement anti-fongique et d'une surveillance régulière. Le convoyage est prévu fin juillet/début août 2018.

## **Routes départementales**

### **- Répartition du produit des amendes de police**

Le montant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière mise à disposition de l'ensemble des communes et intercommunalités de moins de 10 000 habitants s'élève en 2018 à 835 424 €. Le Département procède à une première répartition portant sur 531 747 € en faveur de 42 opérations communales relatives à la circulation routière.

### **- Entretien des routes départementales**

- 460 000 € programmés à Doullens, Rue et Ailly-sur-Somme pour l'aménagement de traverses d'agglomération en complément des travaux de bordurage et d'assainissement pluvial réalisées par les communes.

- 671 000 € pour le renouvellement de couches de surface en enrobés sur six routes départementales.

- 300 000 € pour le reprofilage de la RD18 sur 11 km entre Hornoy-le-Bourg et la RD1015.

- 290 000 € pour une opération de rectification de virage sur la RD925 (desserte du Vimeu industriel). Les travaux seront réalisés sous déviation par la RD29 et l'A28.

- Approbation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Querrieu pour les travaux de réparation de l'ouvrage d'art sur la RD30 au franchissement de l'Hallue. La commune finance les travaux menés pour assurer la continuité du cheminement piétonnier entre Pont-Noyelles et Querrieu.

- Acquisition de parcelles sur le territoire de la commune de Crécy-en-Ponthieur (construction du nouveau centre départemental d'exploitation routière - CDER), et à Picquigny (extension du CDER)

## **Culture**

### **- Don aux Archives départementales**

Don aux Archives départementales par les descendants de Jacques Périgard, ancien combattant de la Grande Guerre, journaliste et écrivain né en 1876 : témoignages inédits sur la bataille de la Somme, témoignage de soldats originaires de la Somme ayant combattu sur d'autres fronts

### **- Soutien aux structures culturelles**

Subvention de 50 000 € à l'association On a marché sur la bulle pour ses projets menés en 2018 (Rendez-vous de la bande dessinée, centenaire de la Grande Guerre...).

Subvention de 5 000 € au théâtre d'animation picard pour ses projets menés en 2018.

Subvention de 35 000 € à La lune des pirates pour ses projets menés en 2018 dont l'organisation du festival Minuit avant la nuit.

### **- Appels à projets culturels : subventions aux projets retenus**

Appel à projets Culture et solidarités à destination des structures culturelles, collectivités ou opérateurs sociaux : sensibilisation à l'art ou pratique artistique avec un opérateur du champ médico-social). 7 000 € répartis à 7 projets de sensibilisation, 35 850 € répartis à 11 projets de pratique artistique.

Appel à projets Spectacles vivants en territoire – soutien aux compagnies professionnelles  
154 100 € répartis à 25 porteurs de projet.

### **- Soutien aux festivals**

Soutien au festival Théâtre en festival à Saint-Valery-sur-Somme : 5 000 €

Soutien au festival Abbeville Winter Groove : 4 000 €

Soutien au festival Le Chahut vert à Hornoy-le-Bourg : 2 000 €

Soutien au festival du pipasso à Flixecourt : 2 000 €

Soutien au dispositif Sortir en famille organisé par le Syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées : 2 000 €

Soutien au Friiistival du Vimeu à Friville-Escarbotin : 800 €

### **- Dispositif Orchestres au collège**

Dispositif « Orchestres au collège » pour développer l'accès des collégiens à la pratique musicale collective : soutien aux projets des collèges Louise Michel de Roye (3 500 €), Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher (3 500 €), Alfred Manessier de Flixecourt (5 000 €), Rosa Parks d'Amiens (11 000 €), Arthur Rimbaud d'Amiens (4 500 €)

### **- Soutien aux sociétés musicales et chorales**

24 134 € à 44 sociétés de pratique musicale amateur

## **- Projet Jardins de paix**

Mise à disposition d'une parcelle à proximité du mémorial de Thiepval pour le projet Jardins de paix porté par l'association des jardins paysagers des Hauts-de-France (réalisation d'un jardin gallois et d'un jardin anglais pour l'automne 2018).

## **Collèges**

- Transfert de propriété à titre gratuit au bénéfice du Département du collège La Rose des vents de Friville-Escarbotin et du collège Antoine de Saint-Exupéry de Bray-sur-Somme

- Réhabilitation-extension Haute Qualité Environnementale du collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher : sollicitation du FEDER à hauteur de 2,1 M d'euros.

## **Sport**

### **- Refonte du réseau départemental d'itinéraires de randonnée**

Le réseau départemental d'itinéraires de randonnée, devenu trop dense, est réduit afin d'améliorer son attractivité après un audit de l'ensemble des circuits en lien avec le comité départemental de randonnée pédestre et les intercommunalités : 62 circuits sont appelés à sortir du réseau. Ils resteront pour leur grande majorité gérés ou valorisés par les intercommunalités.

Le réseau départemental comportera désormais 89 circuits. L'ensemble des conventions avec les intercommunalités et gestionnaires de circuits sont à renouveler : 56 699 € de subventions pour l'entretien et la gestion des circuits.

## **Diversification agricole**

- 4 299 € à l'EARL Vincent Liénart pour le développement de la culture de fraises sous abri
- 3 546 € à l'EARL Delsaux pour la création d'un atelier de découpe et d'un magasin de vente directe à la ferme de viande
- 10 000 € à l'EARL des Biozoëufs pour la création d'un élevage de poules pondeuses biologiques
- 9 473 € à l'association Terres zen pour le développement de culture en agriculture biologique
- 50 000 € à l'EARL du Four à chaux pour l'installation d'une unité de méthanisation

L'ensemble des délibérations du Conseil départemental et de sa commission permanente sont consultables en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>